



Révision de la Directive sur les Comités d'entreprise Européens:

Actes de la Commission sur la Résolution d'un large majorité au Parlement Européen

L'UETDC demande aux partenaires sociaux de saisir l'opportunité

Bruxelles le 25 octobre 2007

L'UETDC est en faveur de la décision de la Commission Européenne d'agir sur une résolution du Parlement Européen en entamant une révision rapide de la directive sur les comités d'entreprise européens. Cette demande a été soutenue par une majorité large lors de la session plénière du Parlement le 10 mai 2007, qui comprenait les deux groupes parlementaires principales du Parlement Européen.

C'est aussi la manière correcte de procéder que de consulter d'abord les partenaires sociaux qui – dans ce développement supplémentaire des efforts qu'ils ont déjà fournis – voient maintenant l'opportunité d'avoir ce projet important entre leurs propres mains. L'UETDC fait particulièrement appel aux employeurs pour qu'ils saisissent cette opportunité et donnent la preuve de leur volonté de façonner le futur et de se conformer au principe de subsidiarité qu'ils ont toujours proclamé être le leur.

L'UETDC attend du Commissaire Spidla de l'UE la poursuite du processus de révision de cette directive pendant la mandature actuelle. Avec les répercussions immédiates de la Réforme du traité, l'Europe sociale a besoin de politiques sociales concrètes et pratiques. De plus, la position spéciale du Dialogue social (aussi en vue du Dialogue civile) doit être aussi prise en compte à l'avenir.

L'Union Européenne des Travailleurs Démocrates-Chrétiens (UETDC) se compose de 24 organisations de travailleurs issues de 18 pays d'Europe et est une association du Parti Populaire Européen (PPE).

Responsable : Christoph Weisskirchen, Secrétaire général.

Tél. : 0032 2 285 4164, Fax : 0032 2 285 4141, E-mail : euclw@epp.eu, Site internet : www.euclw.org